

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
CRETEIL
11-19, Boulevard Jean-Baptiste Oudry
94000 CRETEIL

L'Officier du Ministère Public

à

CABINET AVOCATS DEHAN & SCHINAZI
174, Rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler : RO – PV
AFM :

Rédacteur :

Maître DEHAN,

Par lettre, vous avez attiré mon attention sur les Amendes et Condamnations Pécuniaires émises à l'encontre de votre client, Monsieur :

Appartenant aux dossiers : :

Après examen de votre réclamation, j'ai le plaisir de vous faire connaître que j'ai décidé de procéder à l'arrêt des poursuites à l'encontre de votre client.

Je procède donc à l'annulation des amendes forfaitaires majorées.

Si votre client a fait l'objet d'une saisie sur salaire ou compte bancaire, il sera remboursé directement par le Trésor Public sous forme de lettre-chèque. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

J'ai procédé également, auprès du Fichier National des Permis de Conduire, à la demande de restitution des points, en lien avec les infractions visées.

Je vous prie d'agréer, Maître DEHAN, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à CRETEIL, le 07/01/2021

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

